

Questions orales

L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, tout d'abord, le député se fourvoie complètement. Le gouvernement de notre pays a toujours été parmi les premiers à se porter à la défense de M. Rushdie et des droits de l'homme en Iran. Je suis désolée que le député ne soit pas disposé à reconnaître les efforts du gouvernement dans ce domaine et à l'en féliciter.

Pour ce qui est de l'ouverture de crédit, nos ventes à l'Iran sont très limitées. Nous vendons principalement du blé et d'autres produits agricoles à l'Iran. Nous contrôlons soigneusement le type de produits que nous vendons aux pays coupables de violation des droits de l'homme—notamment dans le secteur des armes et dans d'autres secteurs particulièrement sensibles et importants aux yeux des Canadiens.

* * *

LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi.

Selon les propres statistiques de l'assurance-chômage, la majorité des personnes qui quittent leur emploi so-disant volontairement sont des femmes à faible revenu et non syndiquées qui sont les plus susceptibles de faire l'objet de harcèlement sexuel. Le ministre va-t-il enfin l'admettre et établir à l'intention du gouvernement des directives précises pour mettre fin au harcèlement sexuel?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le programme d'assurance-chômage ne s'adresse pas à des gens qui quittent leur emploi sans justification.

Ceux qui ont un motif valable sont entièrement protégés par l'article 28 de la Loi sur l'assurance-chômage. Je répète qu'il est injuste que les travailleurs canadiens qui ont versé des cotisations pour financer l'assurance-chômage paient des prestations à ceux qui quittent leur emploi sans justification. Les Canadiens en conviennent.

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, ce qui est injuste et scandaleux, c'est que le ministre ne comprend pas du tout l'étendue du problème que représente le harcèlement sexuel. Il n'existe aucune politique efficace sur le harcèlement sexuel dans les ministères, y compris le sien.

Pourquoi le ministre n'établit-il pas une politique limpide et cohérente qui dénote parfois une délicatesse de sentiments pour lutter efficacement contre le harcèlement sexuel? Il est grand temps.

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, la députée a le front de venir faire la leçon au gouvernement sur la

protection à accorder aux victimes de harcèlement sexuel.

C'est notre gouvernement actuel qui est responsable de l'entrée en vigueur de l'article 28 sur la protection à accorder aux victimes de harcèlement sexuel, car c'est lui qui a présenté le projet de loi C-21 auquel s'étaient opposés les libéraux.

* * *

LA MINE WESTRAY

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre d'État chargé des Petites entreprises, qui, deux semaines après la catastrophe de Westray, a déclaré à la Chambre: «Le gouvernement fédéral a joué un rôle très limité.»

Nous savons aujourd'hui que le gouvernement fédéral était plongé jusqu'au cou dans cette affaire. Moins de deux jours après cette terrible tragédie, le gouvernement a formé un groupe de travail, et depuis ce temps, il lui en a coûté 300 000 \$ pour faire valoir sa version des événements.

Je demande ceci au ministre: Pourquoi le gouvernement recourt-il aux faiseurs d'image? Pourquoi donne-t-il des réponses évasives concernant cette affaire?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, si le gouvernement n'avait pas assemblé tous les documents et fourni tous les renseignements, comme le parti du député nous l'a demandé, il nous critiquerait.

Or, nous l'avons fait. Cela nous a coûté moins de 300 000 \$, car nous avons eu recours à un certain nombre de fonctionnaires qui auraient été payés de toute façon, pour faire ce travail afin de dévoiler tous les faits à la Chambre et au député.

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre qui n'est pas sans savoir que, contrairement à ce que le ministre vient de laisser entendre, le gouvernement avait prévu 400 000 \$ à la fin de la présente année financière pour s'occuper des retombées de la tragédie à la mine Westray.

On a adjugé des marchés notamment pour trouver des échappatoires dans la Loi sur l'accès à l'information. Le ministre n'est-il pas d'accord pour dire que seule une enquête fédérale pourra permettre de connaître tous les tenants et aboutissants de cette triste affaire? Ne reconnaît-il pas qu'alors que 26 familles affligées cherchent à connaître la vérité en l'occurrence, le gouvernement gaspille les deniers publics pour s'assurer qu'ils ne l'apprennent jamais.

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, c'est justement le contraire. En fait, notre gouvernement a répondu à